

VILLE DE HOUILLES
COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 22 MARS 2018

Le 22 mars 2018, à 20h30, le Conseil municipal de la commune de Houilles s'est réuni, dans la salle du Conseil municipal, en Mairie, sous la présidence de Monsieur Alexandre JOLY, Maire de Houilles, Vice-Président du Conseil départemental des Yvelines (convocation distribuée le 16 mars 2018, affichage effectué le 16 mars 2018).

Présents :

M. Alexandre JOLY, M. Bernard DUCLOS, M^{me} Fleur RÜSTERHOLTZ, M^{me} Ingrid CAVRET, M. Grégory LECLERC, M^{me} Paule DANG, M^{me} Marie-Michèle HAMON, M. Jean-François SIROT, M. François HEURTEL, M^{me} Alexandrine FERRAND, M^{me} Marie-France BREGUET, M. Jean-Pierre GARNIER, M^{me} Frédy BAILLY, M^{me} Martine NAVE CUNHA, M^{me} Monique DUFOURNY, M. Alain MOYON, M^{me} Chantal DUFAUX, M^{me} Bertille HURARD, M. Romuald RUIZ, M. Cédric COLLET, M^{me} Laurence MADES, M^{me} Laurence LAMBLIN, M^{me} Stéphanie GOMME, M^{me} Anne-Sophie GOUTHIER, M. Jean-François MOURTOUX, M. Romain BERTRAND, M. Julien VIALAR, M. Jacques GRIMONT, M^{me} Elyane BOSSELARD, M. Henri WODKA, M. Janick GIROUX, M^{me} Monika BELALA, M^{me} Annick POUX

Représentés par procuration :

M. Patrick CADIOU.....par M^{me} Fleur RÜSTERHOLTZ
M. Christophe GOUT.....par M. Grégory LECLERC
M. André SAUDEMONT.....par M. François HEURTEL
M. Jean-Patrick WUERTZ.....par M^{me} Chantal DUFAUX
M^{me} Anne-Sophie JACQUES.....par M. Julien VIALAR
M. Guillaume HUGOT.....par M^{me} Monika BELALA

Secrétaire de séance :

Les conseillers municipaux présents formant la majorité des membres en exercice, conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, ont procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil municipal.

M. Julien VIALAR est désigné à l'unanimité par le Conseil municipal pour remplir ces fonctions.

I- APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 13 FEVRIER 2018

Le procès-verbal de la séance précédente ainsi que celui du 11 janvier 2018, remis au vote suite à un problème administratif, est adopté à la majorité (33 voix pour, 6 voix contre du groupe Houilles Ensemble).

II- RELEVÉ DES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE (Article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales)

18/50 URBANISME - Dossier M. et Mme R. c/Commune de Houilles : Décision d'ester en justice (permis de construire 5 maisons individuelles sur un terrain sis à Houilles, 113 bis rue Faidherbe)

18/58 CULTURE - Autorisation de signature d'un contrat d'engagement avec l'association « Contrechamps » pour l'animation d'un ciné débat pour les adultes organisé à la médiathèque Jules Verne le 24 mars 2018

18/59 CULTURE - Autorisation de signature d'un contrat de cession avec la SARL « Face cachée » pour le spectacle « Petite lentille » pour les enfants à partir de 7 ans organisé à la médiathèque le 17 mars 2018

18/60 CULTURE - Autorisation de signature d'un contrat d'engagement avec « Scop Coopaname » pour l'animation « jardinons c'est la saison » pour les adultes organisée à la médiathèque Jules Verne le 31 mars 2018

18/61 CULTURE - Autorisation de signature d'un contrat de cession de spectacle vivant avec l'association « Kumbia Boruka » pour une représentation du concert « Kumbia Boruka Sound System »

18/62 ENSEIGNEMENT – AFFAIRES SCOLAIRES - Autorisation de signature d'une convention avec le comité départemental des Yvelines pour le développement de la pratique du Golf en centres de loisirs

18/63 URBANISME - ADS – Affaire Ville de HOUILLES c/ H. et autres - Fixation et règlement d'honoraires d'avocat (PC 078 311 13 0015, emportant la création de sept logements, sur une parcelle cadastrée AX n°33, situé au n°35 de la rue Condorcet à Houilles)

18/64 URBANISME - Affaire SDC de la RESIDENCE HOUILLES JARDIN c/ Ville de HOUILLES - Fixation et règlement d'honoraires d'avocat (rétrocession de la parcelle AR 527 sise 14 avenue Charles de Gaulle)

18-65 ADMINISTRATION GENERALE - Affaire Ville de HOUILLES c/BTA (sinistre piscine) : Fixation et règlement d'honoraires

18-66 ADMINISTRATION GENERALE - Procédure d'expulsion au, 13 rue de Bapaume à Houilles (Squat) - Fixation et règlement d'honoraires d'avocat au Cabinet BVK

18-67 ADMINISTRATION GENERALE - Procédure d'expulsion au, 13 rue de Bapaume à HOUILLES (Squat) – Procès-verbal de constat sur ordonnance du Tribunal de Grande Instance de Versailles - Fixation et règlement d'honoraires d'huissier de justice - Etude Maître Jacques-Olivier ISMAN

18-68 ADMINISTRATION GENERALE - Affaire Ville de HOUILLES c/ Madame D. : Fixation et règlement d'honoraires (implantation d'une armoire fibre optique en limite de propriété)

18-69 ENVIRONNEMENT - Autorisation de signature du marché relatif aux travaux de plantation sur la Ville

18-70 CULTURE - Engagement d'une musicienne pour le concert du dimanche 3 décembre 2017 16h à l'auditorium du conservatoire de Houilles

18-71 CULTURE - Autorisation de signature d'un contrat de cession avec le critique d'art Florian GAITE dans le cadre de la « 12^{ème} Biennale de la Jeune Création »

18-72 CULTURE - Autorisation de signature d'un contrat de cession du droit d'exploitation d'un spectacle avec l'association « A.I.M.E. » dans le cadre de l'exposition « Poétique du geste »

18-73 ENSEIGNEMENT – AFFAIRES SCOLAIRES - Demande de subvention auprès de la Caisse d'Allocations Familiales des Yvelines pour la prestation de service - « Accueil de loisirs ALSH / Extrascolaire / Périscolaire /Aide spécifique rythmes éducatifs / Accueil Adolescent » - Années 2018-2021

18/74 URBANISME - Dossier M. et Mme R. c/Commune de Houilles : Décision d'ester en justice (permis de construire un ensemble immobilier de 61 logements collectifs sur un terrain sis 16 rue Faidherbe et 2 bis boulevard Henri Barbusse)

18/75 URBANISME - Dossier M. et Mme A. c/Commune de Houilles : Décision d'ester en justice (permis de construire un ensemble immobilier de 61 logements collectifs sur un terrain sis 16 rue Faidherbe et 2 bis boulevard Henri Barbusse)

18/76 URBANISME - Dossier M. et Mme S. et M. et Mme F. c/Commune de Houilles : Décision d'ester en justice (permis de construire un ensemble immobilier de 61 logements collectifs sur un terrain sis 16 rue Faidherbe et 2 bis boulevard Henri Barbusse)

18/77 ADMINISTRATION GENERALE - Acceptation de l'indemnisation du sinistre constaté le 20/05/2016 rue A. Blanqui (dommages aux biens) d'AVANSSUR (Direct assurance)

18/78 BATIMENT - Autorisation de signature du marché relatif à la réhabilitation de l'éclairage et faux plafonds de l'école Guesde

18/79 CULTURE - Engagement de deux musiciens dans le cadre d'une Master classe au lycée des Pierres Vives le vendredi 9 mars à 13h30 dans le cadre de la collaboration régulière entre le conservatoire et le lycée

18/80 CULTURE - Engagement de quatre musiciens pour un « Boeuf-musical » le mardi 13 mars 2018 à 20h30 au Triplex

18/81 CULTURE - Autorisation de signature d'un contrat d'engagement avec la société « Environna » pour l'animation « Do it yourself » pour les adultes organisée à la médiathèque Jules Verne le 7 avril 2018

18/82 ADMINISTRATION GENERALE - Assignation en référé heure à heure devant le Tribunal de Grande Instance de Versailles - Expulsion au, 13 rue de Bapaume à Houilles (Squat) - Fixation et règlement d'honoraires d'huissier de justice - Etude Maître Jacques-Olivier ISMAN

18/83 BATIMENT - Autorisation de signature de l'avenant n° 1 au lot n°10 « Ascenseur monte-charge » du marché relatif à la construction d'un centre technique municipal

18/84 BATIMENT - Autorisation de signature de l'avenant n° 1 au lot n°11 « Aménagements extérieurs » du marché relatif à la construction d'un centre technique municipal

18/85 ENVIRONNEMENT - Autorisation de signature de l'avenant n° 3 au marché relatif au nettoyage de la Ville

18/86 ENVIRONNEMENT - Autorisation de signature du marché relatif à l'entretien hydraulique des fontaines, bassins d'ornement, borne-fontaines, disconnecteurs et surpresseurs

18/87 CULTURE - Engagement d'un régisseur lumières et de deux techniciens plateau pour l'accueil technique de trois spectacles du 6 au 10 mars 2018 à 20h30 à l'Espace Ostermeyer et à la salle Cassin

18/88 CULTURE - Autorisation de signature d'un contrat d'exposition avec l'artiste plasticienne indépendante Agathe BRAHIMI-FERRON dans le cadre de la « 12^{ème} Biennale de la Jeune Création »

18/89 CULTURE - Autorisation de signature d'un contrat d'exposition avec l'artiste plasticienne indépendante Bianca BONDI dans le cadre de la « 12^{ème} Biennale de la Jeune Création »

18/90 ADMINISTRATION GENERALE - Procès-verbal de constat sur les conditions d'occupation - Expulsion au, 13 rue de Bapaume à Houilles (Squat) - Fixation et règlement d'honoraires d'huissier de justice - Etude SCP MERCADAL PORTE

18/91 ADMINISTRATION GENERALE - Avenant à la convention relative aux permanences juridiques et d'orientation avec l'Ordre des Avocats du Barreau de Versailles

18/92 ADMINISTRATION GÉNÉRALE - Affaire Ville de HOUILLES c/ les occupants sans titre : Décision d'ester en justice – expulsion au, 13 rue de Bapaume à Houilles (Squat) et désignation d'un avocat

18/93 BATIMENT - Autorisation de signature de l'avenant n° 1 au lot n° 1 « gros œuvre » du marché relatif à la construction d'un centre technique municipal

18/94 BATIMENT - Autorisation de signature de l'avenant n° 1 au lot n° 2 « métallerie serrureries » du marché relatif à la construction d'un centre technique municipal

18/95 CULTURE - Autorisation de signature d'un contrat d'exposition avec l'artiste plasticienne indépendante Lucie DOURIAUD dans le cadre de la « 12^{ème} Biennale de la Jeune Création »

18/96 CULTURE - Autorisation de signature d'un contrat d'exposition avec l'artiste plasticien indépendant Octave COURTIN dans le cadre de la « 12^{ème} Biennale de la Jeune Création »

18/97 CULTURE - Autorisation de signature d'un contrat d'exposition avec l'artiste plasticien indépendant Louis GRANET dans le cadre de la « 12^{ème} Biennale de la Jeune Création »

18/98 CULTURE - Autorisation de signature d'un contrat d'exposition avec l'artiste plasticienne indépendante Marie-Claire MALANBIEN MESSOUMA dans le cadre de la « 12^{ème} Biennale de la Jeune Création »

18/99 CULTURE - Autorisation de signature d'un contrat d'exposition avec l'artiste plasticien indépendant Jimmy RICHER dans le cadre de la « 12^{ème} Biennale de la Jeune Création »

18/100 CULTURE - Autorisation de signature d'un contrat d'intervention culturelle avec Ninar ESBER dans le cadre de l'exposition « Poétique du geste »

18/101 JEUNESSE SPORTS ET VIE ASSOCIATIVE - Autorisation de signature d'un contrat de prélèvement et d'analyse des eaux sanitaires avec le bureau de contrôle Véritas

18/102 CULTURE - Autorisation de signature d'une convention simplifiée d'intervention avec le lycée des Pierres Vives dans le cadre du concert « Le jazz fait son cinéma »

Après interventions de M. Giroux, M^{me} Poux, M^{me} Belala et M. Wodka, M. le Maire passe aux questions soumises à l'approbation du Conseil municipal.

III- QUESTIONS SOUMISES À L'APPROBATION DU CONSEIL MUNICIPAL

III.1 ADMINISTRATION GENERALE - Avis relatif aux adhésions partielles de *Plaine Commune* et de *Grand Orly Seine Bièvre* au SEDIF (Rapporteur : M. SIROT)

Après intervention de M. le Maire, le Conseil municipal décide à l'unanimité d'émettre un avis favorable aux adhésions partielles au SEDIF des établissements publics territoriaux *Plaine Commune*, pour les communes d'Epina-sur-Seine, La Courneuve et Saint-Ouen, et de *Grand Orly Seine Bièvre*, pour les communes d'Ablon-sur-Seine, Athis-Mons, Choisy-le-Roi, Juvisy-sur-Orge, l'Haÿ-les-Roses, Rungis, Thiais, Villejuif et Villeneuve-le-Roi, pour l'exercice de la compétence eau potable.

III.2 ADMINISTRATION GENERALE - Tour de France - Départ d'étape à Houilles - Autorisation de signature d'une convention avec Amaury Sport Organisation (A. S. O.) (Rapporteur : M. DUCLOS)

Après interventions de M. le Maire, M. Giroux et M. Wodka, le Conseil municipal décide à la majorité des votants (5 votes contre de M^{mes} Bosselard, Belala et Poux et MM. Giroux et Hugot par pouvoir ; 1 abstention : M. Wodka) d'approuver les termes de la convention à intervenir entre la société A.S.O. et la ville de Houilles, pour l'organisation du départ de la dernière étape du Tour de France 2018, pour un montant de 84 000 € TTC.

III.3 VOIRIE - Rapport d'activité du Syndicat des Eaux d'Ile de France (SEDIF) pour l'année 2016 (Rapporteur : M. SIROT)

Après interventions de M. le Maire et M. Giroux, le Conseil municipal prend acte de la présentation du rapport d'activité du Syndicat des Eaux d'Ile de France pour l'année 2016.

III.4 JEUNESSE SPORTS ET VIE ASSOCIATIVE - Autorisation de signature du renouvellement de la convention de labellisation du Point Information Jeunesse (Rapporteur : M. CAVRET)

Après interventions de M. le Maire et M. Wodka, le Conseil municipal décide à l'unanimité d'autoriser Monsieur le Maire à renouveler la convention de labellisation du Point Information Jeunesse.

III.5 URBANISME - FONCIER – Appel à candidatures dans le cadre de la cession de terrains communaux en vue de la réalisation d'opérations de construction intégrant des logements sociaux (Rapporteur : M. LECLERC)

Après interventions de M. le Maire, M^{me} Belala et M. Giroux, le Conseil municipal décide à l'unanimité d'autoriser Monsieur le Maire à faire toutes les diligences nécessaires pour aboutir à l'aliénation de gré à gré des parcelles suivantes :

- 40 rue Diderot,
- 10 rue Claude Bernard,
- 20 rue Pierre-Joseph Proudhon,
- 4/6 rue des Martyrs de la Résistance,
- 5/5bis rue Séverine,
- 23 rue du Commandant Raynal

et de désigner l'office notarial PRAQUIN & ASSOCIES pour la rédaction des actes à intervenir.

IV. QUESTIONS ORALES

Le texte des questions, transmis par l'Elu, est retranscrit in extenso sans modification ni correction.

IV.1 – Question orale de Monika BELALA, Groupe Houilles Ensemble : Nouvelles Règles de stationnement dans la commune

Monsieur le Maire,

Suite à la mise en place de nouvelles règles de stationnement dans la commune au 1^{er} janvier 2018, pourriez-vous nous indiquer qui bénéficie aujourd'hui de cartes de stationnement : personnel municipal, élus, professions médicales, personnes en situation de handicap ?

Par ailleurs nous vous avons interrogé en janvier sur la possibilité de laisser non pas 15 minutes selon la loi, mais 30 minutes de gratuité aux parents d'élèves qui déposent leurs enfants le matin dans les écoles maternelles et élémentaires, à l'instar de ce qui se fait dans la ville voisine de Sartrouville.

Enfin, concernant le stationnement résident en zone bleue, combien de cartes de ce type ont-elles été attribuées par la municipalité depuis le 1^{er} janvier ? Quelle évolution par rapport à la même période en 2017 ? Même question pour les vignettes pour Stationnement résidentiel en zone payante.

Merci par avance de vos réponses.

Réponse :

Madame,

Aujourd'hui, les cartes d'accès aux parkings Durantin et Gambetta, mis en enclos, ont été remises au personnel communal pour un stationnement sur ces deux parkings, selon les anciennes cartes distribuées par la Police municipale avant la mise en enclos, ainsi qu'aux associations implantées au niveau de ces parkings et aux professeurs des écoles travaillant à proximité. Le personnel communal et les professeurs des écoles bénéficiaires sont ceux dont le domicile est situé au-delà d'un périmètre d'environ un kilomètre de leur lieu de travail.

S'agissant des élus, au 1^{er} janvier 2018, 17 cartes ont été attribuées. Cette carte est valable du lundi au vendredi uniquement pour le parking du CCAS. Par ailleurs, une carte tout secteur est attribuée à l' élu de permanence.

Pour les professionnels de santé, aucune autorisation spécifique n'a été accordée. Une réflexion est en cours, certaines professions médicales n'ayant pas vocation à déplacements.

Pour les personnes en situation de handicap, aucune carte n'est délivrée par la Ville et pour cause : le stationnement est gratuit pour ces derniers, conformément à la loi du 18 mars 2015, qui dispose entre autre que les personnes handicapées munies de leur carte spécifique peuvent utiliser gratuitement et sans limitation de durée toutes les places de stationnement ouvertes au public sur voirie.

Des cartes ont également été remises aux personnes bénéficiant d'un droit à l'abonnement résident correspondant à leur secteur. Ces personnes sont alors obligées de choisir le stationnement sur le parking Durantin, avec un paiement sur les caisses automatiques, ou un stationnement sur voirie, avec un paiement aux horodateurs.

Sur la dépose des enfants le matin et la gratuité de 30 minutes plutôt que 15 minutes selon la loi, je vous rappelle simplement que les horaires de stationnement payant ne commencent qu'à partir de 9h le matin. La rentrée des élèves se faisant à 8h30, il me semble que les 30 minutes de gratuité sont respectées. Je vous précise également que les 15 minutes gratuites ne sont pas fixées par la loi, mais par une décision prise en Conseil municipal. Ces 15 minutes gratuites accordées par la Municipalité sur les parkings ont été calquées sur le stationnement sur voirie afin d'être cohérent sur l'ensemble du stationnement communal.

Pour l'année 2018, la Ville a accordé 104 cartes de stationnement en zone bleue contre 182 en 2017.

Le nombre de places de stationnement a été augmenté en 2017, notamment par la mise en zone bleue des deux boulevards (départementales 308 et 311).

L'article 3 de l'arrêté municipal du 9 février 2017 portant sur le stationnement réglementé en zone bleue et le stationnement résidentiel en zone bleue à Houilles précise les conditions pour pouvoir prétendre à l'obtention de cette carte résident : « *attribution aux habitants ne disposant pas de place de stationnement sur leur lieu de domicile ou ne bénéficiant d'aucune possibilité d'en créer une* ».

La plupart, sinon tous ces points ont déjà été largement évoqués lors de discussions dans cette même enceinte en Conseil municipal. Vous pouvez reprendre les réponses qui vous ont été faites alors. Je vous invite également à relire, sur le même sujet, le dossier de l'Ovillois du mois de mars 2017 et plus récemment celui du mois de janvier 2018.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h15

**Prochaine séance du Conseil municipal :
Mercredi 23 mai 2018 à 20h30
Salle Victor Schœlcher**

**Prochaine séance du Conseil communautaire :
Jeudi 29 mars 2018 à 20h30
Pôle Chanorier à Croissy-sur-Seine**

**Le Maire,
Vice-Président du Conseil départemental des Yvelines**

Alexandre JOLY